

1. Plan d'action commun

L'action prioritaire chapeautant l'ensemble du plan est :

Aider les aînés à demeurer le plus longtemps possible dans leur propre logement (maison, logement, condo, etc)

Identification de l'enjeu	Actions prévues	Priorité			Faisabilité <i>Mobilisateur - niveau d'attractivité (1=élevé, 5=peu)</i>	Échéance (année) <i>1 = court terme 3 = moyen terme 5 = long terme</i>	Responsable de la mise en œuvre	Indicateurs de suivi
		Homme	Femme	Moyenne				
Espaces extérieurs et immeubles	1. Revoir les intersections et les traverses des piétons, ajouter de l'affichage qui marque la priorité aux piétons. Allonger le temps de traverse et voir ajouter un signal sonore plus intense aux intersections dans la Ville afin de les rendre davantage sécuritaires pour les aînés et les personnes ayant une moins bonne acuité visuelle. (2)	1.6	1.7	1.7	1	1	Ville et TQ	
	2. Instaurer des politiques quant aux façons de concevoir les nouveaux trottoirs dans la Ville ou réparer les anciens (plutôt plats, sans obstacles, plus larges, etc.) afin de favoriser les déplacements des personnes à mobilité réduite et de devenir « une ville qui se marche».	1.5	1.8	1.7		1 et 5	Ville	
	3. Développer et appliquer un plan d'aménagement des rues du Centre-ville afin de favoriser l'accès piétonnier et diminuer la circulation lourde et la vitesse dans les rues (ex. : aménagement d'une bande verte entre la rue et le trottoir, diminuer la largeur des rues, revoir les horaires de livraison, etc.).	1,5	1.8	1.7	1	1 et 5	Ville et partenaires	
	4. Ajouter dans la Ville du mobilier urbain (bancs de repos, poubelles, supports à vélo, etc.) à différents endroits stratégiques, principalement où il y a du transport actif (ex. : le long des trottoirs et des sentiers piétonniers).	2.5	1.75	2.1	1	1	Ville	
	5. Implanter un service de transport en commun, à différentes heures, pour permettre aux aînés de se rendre au Centre-ville ou à des activités offertes au Centre communautaire Pro-Santé par exemple. Étudier des projets pilotes de transport alternatif à Baie-Saint-Paul comme le vélo Bixxi, l'auto électrique (ex. : Communauto) et le minibus électrique.	2.5	2	2.3	1	5	CLD, ville	
	6. Revoir le plan d'action d'entretien hivernal afin de s'assurer que les trottoirs du centre-ville soient bien entretenus durant la saison hivernale (bien déneigés et bien déglacés).		1.3		1	1	Ville	
	7. Dynamiser la Place du Citoyen en animant le site (ex. : concert sous le kiosque)	2.1			1	1 et 3	Ville, société lyrique	
	8. Aménager les lieux et ou édifices publics, les espaces extérieurs de rencontres et de jeux (ex. : criquet, pétanque, circuit d'entraînement, etc.), ainsi que les bords de la rivière (du parc de la Virevolte à la fresque).	2.5			3	5	Ville	
Santé et bien-être	1. Soutenir et faire la promotion du programme PAIR de la SQ qui consiste à assurer une surveillance des personnes les plus vulnérables sur le territoire de Baie-Saint-Paul.	1.3	1.4	1.3	1	1	MRC et Ville	
	3. Développer un programme d'échange de service (TROC) à la méthode du Jeu (www.monjeu.net).	2.3	2.6	2.5	3	2	Pro-Santé et comité de promotion	
	4. Développer un réseau de lits de convalescence pour les personnes n'ayant pas la capacité de retourner à la maison après une intervention ou un séjour à l'hôpital.		1.5		1	2	CSSS et comité de suivi	
	5. Poursuivre le programme pour une Viactive à Baie-Saint-Paul.		1,5		1	1	Santé publique	
	6. Développer un programme d'aînés-secours, à l'image de ce qui est déjà fait par l'organisme parents-secours.		1.6		3	5	Pro-Santé	
	7. Aménager une station d'exercice pour aînés dans la Ville, un endroit où les aînés pourront faire de la mise en forme à l'extérieur (en développement).		1.5		1	1	Groupe d'Action des 50 et +, Ville	
	8. Soutenir le projet de Coop de santé à Baie-Saint-Paul et appuyer les actions visant à maintenir l'offre actuelle des soins de santé à l'hôpital de Baie-Saint-Paul et sur l'ensemble du territoire.	1.8			1	1	Comité et tous	

Identification de l'enjeu	Actions prévues	Priorité			Faisabilité	Échéance (année)	Responsable de la mise en œuvre	Indicateurs de suivi
		Homme	Femme	Moyenne	Mobilisateur - niveau d'attractivité (1=élevé, 5=peu)	1 = court terme 3 = moyen terme 5 = long terme		
Communication	1. Former un comité de communication et de promotion responsable d'élaborer un plan de communication comportant les actions suivantes (3):	1	1	1	1	1	Ville, Pro-Santé, CSSS et Pour vivre chez-soi	
	1.1 Promouvoir, en collaboration avec les organismes communautaires du milieu, des activités intergénérationnelles stimulantes pour les jeunes et les aînés. Par exemple, les jeunes du CJE pourraient offrir aux aînés des cours d'informatique ou encore la Ville pourrait développer un programme de « porteurs de mémoire », qui consisterait en un jumelage d'aînés avec les écoles de la Ville (en collaboration avec la FADOQ).	1.5	1.4	1.5				
	1.2 Faire connaître les différentes activités et services offerts aux aînés de Baie-Saint-Paul par le biais de chroniques spécialisées dans les médias locaux (télévision et radio communautaires).	1.5	2	1.8				
	1.3 Faire la promotion des services publics, communautaires et d'économie sociale de maintien à domicile déjà offerts par les organismes de la Ville.	1.8	1.9	1.8				
	1.4 Développer un guide qui regroupe les services et les différentes activités offertes aux aînés à Baie-Saint-Paul par les organismes communautaires, ainsi que les points d'intérêt (parcs, espaces verts, lieux de rencontres, etc.). Mettre ce guide à jour annuellement et en faire la promotion.	1.7	2	1.9				
	1.5 Renforcer le réseau de bénévoles disponibles pour tenir compagnie aux aînés à mobilité réduite, aux personnes seules ou isolées (ex. : service de dame de compagnie, visites quotidiennes, lecture, accompagnement dans les sorties, etc.).	1.9	2.4	2.2				
	1.6 Faire la promotion des salles existantes pour des rencontres informelles (la « Maison du citoyen ») qui favorisent les interactions sociales entre les générations. Ce lieu serait ouvert à l'année. Des cafés-rencontres ponctuels pourraient y être organisés.	2.5	2.3	2.4				
	1.7 Développer une série de conférences portant sur divers sujets touchant entre autres la santé psychologique et physique des aînés, mais aussi la fiscalité et la législation.	1.8						
	1.8 Réaliser des ateliers de cuisine collective visant la socialisation, la motivation à bien s'alimenter et les saines habitudes de vie.	2.1						
	1.9 Prendre contact avec le responsable de la programmation à la télévision communautaire, afin de voir avec elle les possibilités qui s'offrent, dès l'automne 2010, en matière de chroniques ou d'émissions destinées aux aînés.		1.8					
	1.10 Créer une section pour les aînés dans l'Hebdo Charlevoisien. Cette section servirait à informer les aînés sur ce qui se passe à Baie-Saint-Paul en termes d'activités, de nouveautés, de promotion, etc.		2					
	1.11 Effectuer des chroniques dans les médias locaux (journaux, télévision, radio) destinées principalement aux aînés et traitant de sujets qui les interpellent, et ce, de façon récurrente.		2					
	1.12 Effectuer une large campagne publicitaire dans les médias locaux (télévision, radio, journaux,) sur le respect des piétons : « Moi je respecte les piétons! » et impliquer la Sûreté du Québec		2.2					
	1.13 Créer des espaces de stationnement réservés aux aînés à proximité des commerces, au même titre qu'il existe actuellement des espaces réservés aux handicapés et aux femmes enceintes.		1.8					
	1.14 Organiser quatre journées dans l'année sur la sécurité des piétons. À cet effet, il s'agit d'organiser ces journées en collaboration avec la Sûreté du Québec qui se chargera de donner des infractions à tous les véhicules qui ne respecteront pas les piétons.		1.9					
1.15 Sensibiliser les commerçants de Baie-Saint-Paul sur l'accessibilité à leur commerce pour les personnes à mobilité réduite. Pour ce faire, les commerçants pourraient être appelés à vivre l'expérience d'une journée en fauteuil roulant par exemple.		2.1			4		Association des handicapés et comité de suivi	
			1.7					

Identificatio n de l'enjeu	Actions prévues	Priorité			Faisabilité	Échéance (année)	Responsable de la mise en œuvre	Indicateurs de suivi
		Homme	Femme	Moyenne	Mobilisateur - niveau d'attractivité (1=élevé, 5=peu)	1 = court terme 3 = moyen terme 5 = long terme		
	1.16 Faire parvenir, une fois par année, une invitation aux aînés de la Ville pour participer gratuitement à une activité organisée déjà offerte à Baie-Saint-Paul, et ce, afin de faire connaître l'offre d'activités aux aînés ne participant pas à ces dernières.		2					
	1.17 Organiser lors des fêtes saluaires une activité de rencontre dans un lieu tel le Centre Pro-Santé, et ce, dans le but de favoriser les rencontres entre aînés.		2.1					
	1.18 Développer des ententes avec les restaurants et attrait (ex. : Musée) de la Ville afin d'offrir des réductions pour les aînés à un moment précis de la semaine. Par exemple, le Musée pourrait offrir un rabais à l'entrée les mercredis de chaque semaine et les restaurants de la Ville une réduction sur les déjeuners les dimanches matin de 7h à 10h.		2.5					
	1.19 Effectuer une campagne de sensibilisation auprès des commerçants de Baie-Saint-Paul afin de les inciter à embaucher des personnes à la retraite qui désirent tout de même rester actives.		2.6					
Respect et inclusion sociale	1. Développer et offrir un service de covoiturage pour permettre aux aînés de faire leurs emplettes et les inciter à participer aux activités offertes (communautaire et citoyens)		1.7		3	5	Organismes communautaires et entraide citoyenne	
	2. Dédier un animateur communautaire aux aînés qui irait au-devant des aînés (à domicile, dans les résidences pour aînés, au HLM) afin de les informer de l'offre d'activités à Baie-Saint-Paul et de les inciter à venir y participer. Les objectifs sont de rompre l'isolement et garder les aînés actifs et en santé.		1.8		2	1	CSSS et MRC	
Logement	1. Favoriser un projet résidentiel mixte à Baie-Saint-Paul pour les familles, les couples, les aînés, les gens de conditions socio-économiques variées, incluant des logements sociaux, avec des gammes de prix varié. (4)	1.5			1	1	Ville et comité Habitation des 5 clochers	
	2. Développer un programme préparatoire pour « casser maison » en ciblant particulièrement les femmes.		2.1		1	3	FADOQ	
	3. Faire la promotion des logements actuellement disponibles à Baie-Saint-Paul.		2.1		1	1	MRC (service d'accueil)	
	4. Favoriser des logements plein pied pour les aînés.	1.8			1	1 à 5	À voir	